

Les armoiries de Châtenay-Malabry

Archives Communales de la ville de Châtenay-Malabry (92)

Journées Européennes du Patrimoine 2018

Le 20 juin 1942, un arrêté du préfet du département de la Seine, fixe pour toutes les localités de ce département des armoiries municipales. Les armoiries historiques des villes sont créées ou révisées au besoin.

Châtenay-Malabry dispose depuis cette date d'un blason, comme l'atteste la lettre de Monsieur Richet, maire de l'époque, dans une de ses correspondances avec l'artiste héraldiste Robert Louis (voir pièce jointe « lettre du préfet sur les armoiries de Châtenay »).

La commission, composée notamment de M. Meurgey, spécialiste en héraldique des Archives Nationales, M. Le Juge de Segrais, héraldiste, et M. De Vaux de Foletier, *archiviste en chef* du département a donc travaillé au printemps 1942 sur l'histoire locale afin de déterminer un blason pour la ville.

Le résultat, publié dans l'ouvrage *Les armoiries des communes de la Seine* la même année et communiqué aux maires concernés, est pour la ville de Châtenay-Malabry le suivant :



« Parti au premier de gueules à la branche de châtaignier d'or garnie de ses fruits d'argent au deuxième d'or à la couleuvre tortillée d'azur en pal ». Peinture sur bois de Robert Louis, 1942. Archives Communales de Châtenay-Malabry 7Fi72.

La branche de châtaignier évoque le nom de Châtenay (dont une des interprétations toponymiques donnerait pour origine la châtaigneraie, *castenaria* en latin).

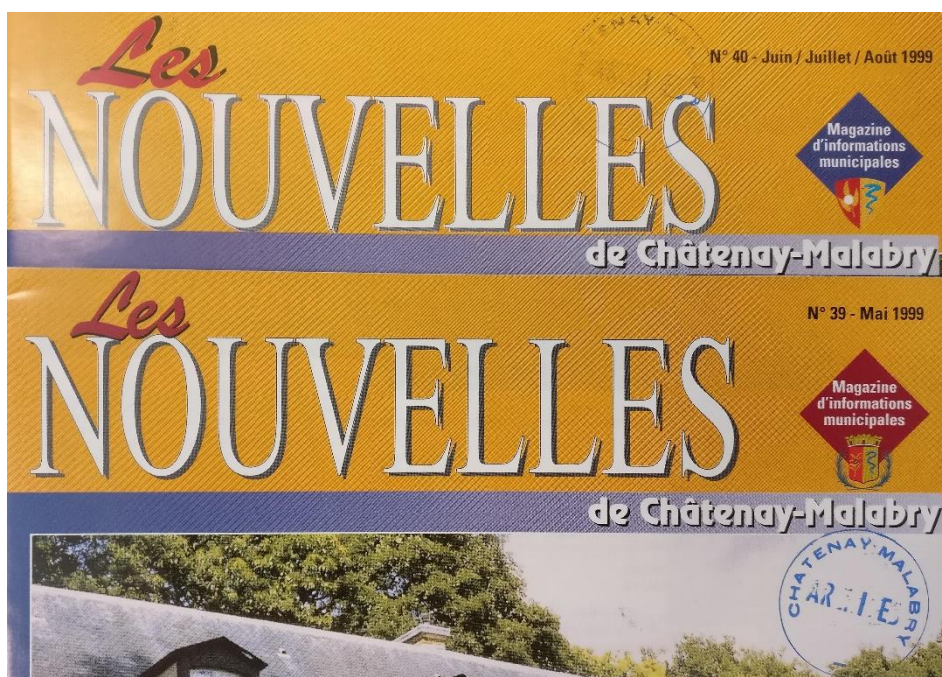
La deuxième partie du blason, pour sa part, est la copie exacte des armoiries de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), un des principaux ministres du roi de France Louis XIV. Vers 1670,

Colbert achète les titres de la seigneurie de Sceaux et de Châtenay. C'est l'évènement historique le plus marquant de l'histoire de la commune, aux yeux de la Commission.

Ces armes sont considérées, en héraldique, comme *demi-parlantes*, c'est-à-dire qu'elles se rapportent à un nom (ici la ville de Châtenay-Malabry), et *demi-historiques*, c'est-à-dire qu'elles se rapportent à un fait ou évènement historique (ici l'achat par le Grand Colbert de la seigneurie de Châtenay).

Le blason a été modifié durant le premier mandat de Monsieur Siffredi, en 1999.

La modernisation, comme expliqué dans le [Bulletin municipal](#) de l'été 1999, a été effectuée afin de marquer le passage dans le XXI^e siècle. On note la disparition de la couronne murale et des palmes.



La transition visible entre deux exemplaires des *Nouvelles de Châtenay-Malabry*



La version actuelle du blason.